

Le financement public des Parlements en Europe

2^e symposium international de finances publiques comparées

22-23 mars 2018

2^e SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE FINANCES PUBLIQUES COMPARÉES
Le financement public des Parlements en Europe :
une autonomie financière en débat(s)

22 & 23 / 03 / 18

Auditoire de la Cour des Comptes de l'Union européenne
Bâtiment K2, rue Erasme, L-1468 Luxembourg

Étude comparée de droit des finances publiques :

- Allemagne
- Belgique
- Danemark
- Espagne
- France
- Grèce
- Italie
- Luxembourg
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Union européenne

2nd INTERNATIONAL SYMPOSIUM ON COMPARATIVE PUBLIC FINANCE
Public funding of parliaments in Europe: financial autonomy under discussion

Le financement public des Parlements en Europe

Une autonomie financière en débat(s)

Actes du 2^e symposium international
de finances publiques comparées
des 22 et 23 mars 2018 organisé au Luxembourg

Sous le haut patronage de la Cour des comptes européenne

Sous la direction de
Mme Danièle LAMARQUE, *membre de la Cour des comptes européenne*
de Michel LASCOMBE, *Professeur de droit public à Sciences Po Lille*
et Aurélien BAUDU, *Professeur de droit public à l'Université de Lille*

en collaboration avec :

- la Société française de finances publiques
- la Société de législation comparée
- la Revue Gestion et finances publiques

et en partenariat avec :

- l'Université de Lille
- l'Institut d'études politiques de Lille
- l'Équipe de recherches en droit public de l'Université de Lille (EA n°4487)
- le Centre Droits et perspectives du droit de l'Université de Lille



COUR DES
COMPTES
EUROPÉENNE

